

Vendredi 16 Avril 2021

Nouvelles mesures sanitaires pour le sport au 8/04/2021

A la suite des annonces du Président de la République, Roxana MARACINEA-NU, la Ministre déléguée chargée des sports a précisé dans un communiqué du 8 avril 2021, les mesures sanitaires pour le sport qui sont entrées en vigueur le jeudi 8 avril 2021 à minuit.

[Note fédérale COVID-19 n°41](#)

Annexe—[Protocole de reprise du « sport amateur » et activités « vivre ensemble »](#)



En ERP de type PA **#COVID19**

Je peux aller pratiquer mon sport dans un **équipement sportif de plein air** (stade, piscine découverte, tennis, golf, etc.) situé dans **mon département** ou à **30 km maximum** de mon domicile sans contact et sans limitation de durée entre 6 h et 19 h.




Pratique encadrée **#COVID19**

Je peux pratiquer de **manière encadrée, par mon club ou une structure commerciale**, entre 6 h et 19 h, sans contact et sans limitation de durée,

- ▶ dans l'espace public (6 personnes maximum) à 10 km maximum du domicile,
- ▶ dans les équipements sportifs de plein air de mon département ou à 30 km maximum du domicile sans limitation de nombre mais dans le respect des protocoles.




Espace public **#COVID19**

Dans l'espace public, je fais du sport individuellement, uniquement entre 6 h et 19 h

à 10 km maximum de mon domicile, sans contact et sans limitation de durée.



Vendredi 16 Avril 2021

Dossier Projet Sportif Fédéral (PSF) 2021

La campagne Projet Sportif Fédéral 2021 (ex. CNDS) est lancée depuis le 8 avril 2021.

L'ensemble des Clubs et des structures déconcentrées (Ligue et Comité) doivent saisir leurs dossiers (leurs demandes de financements) sur le "compte asso" **pour maximum le 30/04/2021 (soit dans 2 petites semaines).**

Pour accompagner les Clubs dans cette démarche, la FFBB propose, ce vendredi soir 16/04 à 19h30, un Webinaire pour vous expliquer cette campagne 2021.

Ce webinaire de ce soir permettra de revenir sur certains grands axes de la campagne 2021 (calendrier, actions, crédits, évaluation).

Le webinaire sera animé par :

- Pierre DEPETRIS, Vice-Président FFBB en charge de la délégation Clubs et Territoires,
- Gérald NIVELON, Membre du CD de la FFBB, président de la commission fédérale Clubs
- Céline REFFET, Chargée de mission PSF au pôle Clubs et Territoires.

Pour accéder à ce Webinaire, cliquez directement sur le lien ci-dessous (à 19h30 vous aurez les animateurs de ce Webinaire à l'écran) :

<https://www.besport.com/event/6202202>

Notes Fédérales :

[Projet Sportif Fédéral 2021](#)

[Présentation du Projet](#)

[Outils pour déposer vos dossiers dans le compte asso](#)

[Annexe 1 - Saisie d'un dossier](#)

[Annexe 2 - Compte Rendu Financier](#)

Subventions ANS Projets Sportifs Territoriaux

La campagne ANS PST 2021 est ouverte. Il s'agit des crédits de l'Agence Nationale du Sport, gérés par les services de l'état et qui viennent en complément des crédits ANS PSF que vous pouvez obtenir via vos fédérations respectives.

Vous trouverez ci-dessous 2 notes régionales précisant les différents projets qui peuvent être financés en 2021 :

- les projets de création ou consolidation d'emploi existants - [Note Annexe professionnalisation](#)
- les projets d'embauche d'apprentis de **plus de 26 ans** - [Note Annexe professionnalisation](#)
- le Fonds Territorial de Solidarité concernant les associations touchées par la crise sanitaire et se retrouvant en difficulté financière ou sur le point de licencier - [Note Projets Sportifs Territoriaux](#)
- les projets de lutte contre les violences sexuelles et sexistes - [Note Projets Sportifs Territoriaux](#)

ATTENTION : quelque soit la demande de subvention, un entretien préalable doit être réalisé.

Pour l'Yonne, les demandes de subvention devront être déposées via le Compte-asso au plus tard le :

- le 1er juin pour le Fonds Territorial de Solidarité.
- le 30 août pour les autres demandes.

Corinne PINTENO se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire par mail ou téléphone (07.85.09.55.58)

Fête Départementale du Mini-Basket 2021

En cette année de restrictions sanitaires, la Fête Départementale du Mini-Basket 2021 se déroulera sur deux dates cette saison en découpant les clubs du Comité de l'Yonne de Basket-Ball en deux secteurs géographiques :

- le **Samedi 3 juillet de 9h à 17h pour les clubs du secteur SUD (Avallon, Vermenton, Stade Auxerrois, St-Georges, Toucy, Tonnerre, Héry, Monéteau, Seignelay)**
- le **Dimanche 4 juillet de 9h à 17h pour les clubs du secteur NORD (Brienon, Joigny, Migennes, Aillant, Villeneuve sur Yonne, les Six Gerbes, Sens/Paron, Pont sur Yonne)**

L'événement regroupera les enfants **licenciés** des catégories U7 à U11 et cette année, nous recherchons deux candidats pour accueillir la manifestation (idéalement des endroits dotés d'espaces extérieurs bitumés conséquents).

Vous avez jusqu'au vendredi 30 avril à 12h maximum pour faire acte de candidature pour accueillir la Fête Départementale du Mini-Basket sur votre secteur.

Nouveaux horaires du Secrétariat du Comité

Les horaires du Secrétariat du Comité changent à partir de ce lundi 19 avril 2021 :

- Lundi : 8h45-12h30 et 13h30-17h30
- Mardi : 13h30-17h30
- Mercredi : 8h45-10h45
- Jeudi : 8h45-10h45
- Vendredi : 8h45-10h30

L'accueil du public est toujours interdit. Vous pouvez nous joindre par mail et par téléphone durant les horaires d'ouverture.

Notes EFFBB

Vous trouverez ci-dessous les liens pour retrouver les notes concernant :

[Espace effbb « Relations clubs /clubs »](#)

Vendredi 16 Avril 2021

Challenge Benjamins 2021 - Finale Départementale

Comme tous les ans le Comité de l'Yonne de Basket-Ball organise la finale départementale du Challenge Benjamin(e)s 2021, pour les licenciés U12/U13 (enfants nés en 2009 et 2008), qui aura lieu **le Dimanche 16 Mai 2021 de 9h à 12h à Joigny** (week-end de l'Ascension) à la salle des Sports Pierre Hardy (si les conditions sanitaires nous y autorisent).

Votre club devra organiser les sélections préalables localement pour envoyer les meilleurs enfants aux finales départementales, elles-mêmes qualificatives aux finales régionales.

Le score requis pour se qualifier à la finale départementale est de 31 points en Filles (ou les 8 meilleurs scores du département) et 33 points en Garçons (ou les 12 meilleurs scores du département).

Vos licencié(e)s peuvent s'exercer le nombre de fois qu'ils le désirent pourvu que l'entraîneur supervise la prise de performance.

Retrouvez toutes les modalités en cliquant sur le lien ci-dessous et chaque club complètera le fichier Excel joint d'enregistrement des résultats (de l'ensemble des licenciés Filles et Garçons du Club) à envoyer par mail au secrétariat du Comité 89 "secretariat@yonnebasketball.org" pour maximum le **lundi 10/05/2021 à 12h** :
<http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/mini-jeunes/challenge-benjamines>

Nous vous précisons que la :

- **Finale Régionale "du secteur Bourgogne"** devrait théoriquement se tenir le **mercredi 26/05/2021 après-midi à Dijon**,

- **Finale Nationale** devrait théoriquement se tenir le **samedi 19/06/2021 à Paris**.

DATE À RETENIR

Ce vendredi 16 avril 2021 à 19h30 en visio : Webinaire campagne PSF 2021 (ex CNDS)

Lien de connexion : <https://www.besport.com/event/6202202>